

De Verdun à Cayenne...

par **Michel VALETTE**

d'après un manuscrit authentique de Robert Porchet

PRESENTATION

Il s'agit d'une histoire vraie (y compris l'histoire d'amour) d'un homme d'honneur qui n'a pu supporter les exactions de la guerre de 14. Il raconte ce qu'il a vécu, comment il a déserté, comment il a été condamné au bagne et ce qu'il a pu constater et subir dans les bagnes de Thouars et de Guyane en matière d'atteinte aux droits de l'homme. Son observation des débordements des gardes chiourmes quasiment fascistes, sa dénonciation de la politique d'extermination lente des condamnés, ses récits documentés qui se recoupent avec d'autres documents comme ceux d'Albert Londres par exemple, font de ce livre un témoignage qui a valeur de document.

*Lorsqu'il fut libéré grâce à l'action de l'Internationale des Résistants à la Guerre (IRG en France, WRI dans les pays anglo-saxons) et qu'il put rentrer en France, Robert Porchet continua d'exercer une action militante jusqu'à sa mort en 1964. Comme on lui demandait, sur son lit de mort, s'il ne regrettait pas d'avoir gâché sa vie pour la cause pacifiste qui ne semblait pas avoir beaucoup progressé depuis 14-18, Il assura que **même si son combat n'avait été qu'un souffle**, il avait été pour lui important de le faire et qu'il en était fier.*

***Bernard Clavel** a aimé le sujet de ce livre et assuré l'auteur qu'il n'aurait aucun mal à trouver un éditeur. Peu avant son décès, le cinéaste **Robert Enrico** a été passionné par l'histoire. Il l'a lue dans sa totalité , d'une seule traite et a regretté que le cinéma français ne puisse lui donner les moyens d'une production à gros budget car il aurait adoré en faire un grand film. De grands éditeurs à qui ce manuscrit a été confié l'ont refusé sans explication. Des petits éditeurs ont failli se risquer à l'éditer en hésitant plus de huit mois ! L'un d'eux a rédigé la note de lecture ci-dessous :*

« **Roman historique tiré de la véritable histoire de Robert Porchet, fantassin pacifiste et déserteur pendant la guerre de 14-18, bagnard et enfin militant.**
 « **Ce roman est très bien écrit, style très littéraire et langage soutenu, le récit est bien rythmé. On le lit de bout en bout, d'une traite, sans reprendre son souffle. On vit avec le héros tout au long de ce roman où l'on fait de merveilleuses rencontres. On reçoit ses joies, ses peines, ses déceptions et ses souffrances.**
 « **Par ailleurs, on a l'impression de découvrir l'envers du décor de cette guerre de 14-18. Les fameux « Poilus » érigés en héros qui n'ont en fait été que de la chair à canon. Et le peu de cas dont il était fait de leur sort. Sans parler du sort réservé aux déserteurs. Puis on découvre l'enfer du bagne et enfin les difficultés d'un retour à la vie normale.**
 « **Bref, passionnant, haletant et instructif. »**

*Finalemt le Directeur Littéraire des Editions **MAISONNEUVE et LAROSE**, Monsieur **Paul Noirot** s'est enthousiasmé à la lecture du manuscrit et a décidé de tout mettre en œuvre pour le publier.*

*Pour couronner le tout, **Albert Jacquard** conquis par la lecture du manuscrit a aussitôt proposé de le préfacer.*

ARGUMENT

PROLOGUE

Robert Porchet (novembre 1932) victime d'une fièvre intense dans une forêt de la Guyane française est dans un demi-coma. Il est soigné par une jeune fille noire. Revenant à lui, il en tombe amoureux. Et il lui raconte son périple.

1^{ère} PARTIE : LE REFUS

Choqué par les atrocités de la guerre de 14 au cours de laquelle il avait été appelé comme fantassin, il avait participé malgré lui aux combats sanglants jusqu'en juin 1916. L'enfer subi, à son comble lors des affrontements du Fort de Vaux, le détermine à désertier.

Arrêté par les gendarmes quelques mois plus tard à Mâcon où, se faisant passer pour réformé, il s'était fait embaucher pour les vendanges, il est emmené au Fort de Vincennes où il attend un an avant de passer en jugement.

Devant le Conseil de Guerre, il s'affirme pleinement responsable de sa désertion et il est condamné à quinze ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour. Il reste digne pendant le cérémonial de la dégradation.

2^{ème} PARTIE : LA PEINE

D'abord envoyé à la Maison centrale de Force de Thouars, il y est détenu durant six ans, mal nourri, astreint au silence total et à un travail mal rémunéré.

Il transite ensuite par le Bagne de Vauban en l'Île de Ré avant d'être expédié pour la Guyane en compagnie de quelques centaines de forçats, sur le bateau **La Martinière** de sinistre mémoire (juin 1923).

Il connaît successivement le Camp de Saint-Laurent du Maroni, la peine de cellule, les durs travaux forestiers du Camp de Godebert où il contracte le paludisme. Soigné à l'hôpital de Saint-Laurent, il écoute d'autres détenus lui décrire le camp dit de convalescence des inaptes au travail, l'île des détenus lépreux, le camp disciplinaire de Charvein. Ils racontent des évasions très rarement réussies, les fréquents assassinats des repris par les surveillants militaires. Ces meurtres, une sous-alimentation programmée, des travaux épuisants sous un soleil de plomb manifestent d'une volonté d'extermination progressive des condamnés.

Le prétexte d'une mise en valeur du pays par une main d'œuvre bon marché, ne tient même pas : l'efficacité de ces hommes épuisés et malades est quasi nulle. On saura plus tard que hormis les très rares déportés ayant pu rentrer en France, peine purgée et astreinte à résidence accomplie, il ne restera en Guyane que 4.000 survivants sur 30.000 déportés. Chaque année la France envoyait en Guyane un contingent d'environ 1.200 bagnards en moyenne ... et chaque année ils étaient plus de 1.200 transportés qui mouraient victimes de mauvais traitements de travail épuisant de malnutrition ou de maladie.

Admis à l'Île Royale pour sa convalescence, Robert Porchet a la chance d'être pris en charge par un médecin-major qui en fait son secrétaire. Là encore, il témoigne de ce qu'il voit en accompagnant le docteur dans ses visites dans les trois îles du Salut. Il découvre ainsi la Réclusion de Saint-Joseph, l'asile et l'île du Diable où Dreyfus fut détenu pendant sept années.

L'organisation internationale des résistants à la guerre (WRI), ainsi qu'un médecin rapporteur auprès du Conseil de Guerre, qui avait été outré de la lourdeur de sa condamnation et avait retrouvé sa trace, l'aident à bénéficier d'une remise de peine de trois ans.

3^{ème} PARTIE : LE RETOUR

Il est libéré, mais astreint à résidence perpétuelle en Guyane (le doublage). Il travaille alors à l'Hôpital de la Transportation de Cayenne, mais la jalousie d'un surveillant militaire l'oblige à quitter précipitamment Cayenne pour Saint-Laurent du Maroni où on lui fait comprendre que là aussi, sa vie est menacée.

C'est le début d'une errance qui le conduit dans la jungle (il vit quelques jours dans une tribu d'indiens), puis il effectue un voyage en mer pour rejoindre la côte plus au sud. Mais il essuie une tempête et manque périr de fièvre. Il réussit enfin à remonter le fleuve Sinnamary avec un piroguier Saramaca. Les fièvres s'étant aggravées, ce dernier débarque Robert et le confie à sa fille Julie sans les soins de laquelle il serait mort.

Guéri, il quitte provisoirement Julie pour chercher du travail à l'intérieur des terres, dans un placar où on exploite l'or en paillettes. Il réussit à y trouver un emploi. Au bout de quelques mois, Julie le rejoint avec un bébé : sa fille Roberte.

Ils vivent d'une façon précaire mais néanmoins heureux d'être ensemble, plusieurs mois. Un jour, il a la surprise de recevoir une amnistie de son assignation à résidence, toujours grâce à l'opiniâtreté de ses amis du WRI. Il peut rentrer en métropole.

Hélas, Julie lui annonce sa décision de ne pas l'accompagner pour des raisons familiales, surtout par crainte de ses parents et par superstition, mais elle veut qu'il emmène son bébé en France afin de l'élever mieux qu'elle ne pourrait le faire. C'est pour eux une déchirure.

Il rentre donc, sans elle, en bateau, avec sa fille de seize mois. Bien accueilli par les pacifistes, il déchanté dans les mois qui viennent. Une nouvelle guerre se prépare. Heureusement il est réformé. Il se marie peu après son retour avec la sœur d'un de ses anciens compagnons de bagné pour donner une maman à Roberte.

En 1944, le bagné est supprimé.

En 1949, on lui restitue ses droits de citoyen.

Il meurt en 1964, sans avoir cessé de militer et sans avoir renoncé à ses idées.

EPILOGUE

En 1992, sa veuve décède ; sa fille s'est mariée et a eu une fille et un garçon qu'elle a prénommé Robert.

C'est ce dernier qui a raconté à l'auteur l'histoire extraordinaire de son grand père et qui lui confia ses notes, qui telles quelles, étaient impubliables en l'état. En outre, l'Armée n'a toléré que très récemment la levée du voile sur les exactions qu'elle avait commises pendant la guerre de 14 (fusillés pour l'exemple, mépris du haut-commandement, etc ...) ainsi que sur les mutineries qui en furent la conséquence.

Il reste toujours à réhabiliter la mémoire de cet honnête homme dont le seul crime fut de mettre en accord son comportement et ses actions avec sa morale humanitaire. A rebours de la morale sociale en cours. On ne peut lui dénier une dimension héroïque.

A l'heure où l'on condamne l'obéissance à des ordres lorsque ceux-ci impliquent d'avoir à commettre des crimes contre l'humanité, Robert Porchet a eu en effet une attitude exemplaire.

On se plaît à penser que ce précurseur pourrait être un jour considéré comme un véritable héros, si les pays civilisés des pays les plus importants de notre globe s'unissaient pour proclamer ***la guerre hors la Loi.***

Robert Porchet était-il un utopiste ou un visionnaire ?

- FIN -

*Cet ouvrage a été terminé en octobre 1998
et remanié par l'auteur **Michel Valette**
en janvier 2004*

« **La Colombière** »
91640 – BRIIS-sous-FORGES
01 64 90 76 25 – 06 82 30 09 14
michelvalette@lacolombe.org
<http://michelvalette.free.fr/deverdunacayenne>

**La publication de ce livre est prévue pour fin 2006
aux Editions Les Indes Savantes**

MICHEL VALETTE

Il est difficile de le classer dans une catégorie socio-professionnelle bien définie. Doit-on dire: Ecrivain ? Il répondrait qu'il n'a pas fait ses preuves. Poète? Peut-être... Mais il ne l'avouera jamais. Auteur, compositeur, interprète de chansons à textes? Bien sûr, mais il est aussi comédien avant tout... Restaurateur ? Il l'a été... en s'amusant... Animateur et découvreur ou plutôt catalyseur de talents, certes et un peu metteur en scène. Décorateur, il le fut... Dessinateur ? C'est vrai, il dessine mais... pour lui ou ses amis. Il se déclare avec fierté "non-médiatisé".

Ses goûts sont marqués par la tolérance, l'humanisme et le pacifisme.

Après un bac de math, des études d'Art Dramatique et d'Art Déco, il gagne sa vie en faisant de multiples petits boulots : cours de maths, vente de journaux, de livres et de montres, la plonge dans les restaurants, les piges... participe à des concours de chanteurs de variété, joue du Labiche et du Feydeau dans des petites compagnies théâtrales, orne les murs de quelques brasseries parisiennes avec le dessinateur Fred... jusqu'au jour où Pierre Dac le fait débiter dans un tour de chant au Bidule. Il interprète les chansons d'un débutant : Georges Brassens.

Il crée quelques années plus tard avec son épouse Beleine, le Cabaret de la Colombe en l'Ile de la Cité à Paris, dans un immeuble du XIII^e siècle où il fera débiter un grand nombre d'auteurs, compositeurs et interprètes : Guy Béart, Jean Ferrat, Anne Sylvestre, Pierre Perret, Moustaki, Henri Gougaud, Francesca Solleville, Jean Vasca... ainsi que des comédiens : Bernard Haller, Romain Bouteille, Henri Guybet, Louison Roblin, Philippe Avron, Claude Evrard...

Le vieil immeuble de la Colombe étant voué à la destruction, les Valette avec obstination le restaurent et le sauvent.

Directeur artistique au *Milord l'Arsouille* à partir de la fin 1964, il programme ceux qui donneront ses lettres de noblesse à la chanson française : Serge Gainsbourg, Catherine Sauvage, Guy Béart, Maurice Fanon, Hélène Martin... Quatre ans plus tard, administrateur et animateur du Théâtre du Mouffetard, il crée un service de diffusion artistique (SDA) ayant un rayonnement national où il propose des spectacles de jeunes chanteurs à textes (Bernard Lavilliers, Yvan Dautin entre autres).

Puis en 1974, l'envie de jouer et de chanter le reprend. Il se produit entre autres dans des films de Claude Chabrol, Jean Delannoy, Paul Vecchiali, joue au théâtre sous la direction de metteurs en scène comme Bernard Sobel ou Jérôme Savary et fait de nombreux petits rôles à la télévision. Il devient membre du Théâtre des Cinquante (1979-1993).

Habitant aujourd'hui entre Jaunay-Clan dans le Poitou et Briis-sous-Forges en Essonne, il donne des concerts de chansons et de poésie partout en France. Ces dernières années il a enregistré 4 CD : *Michel Valette chante Gilbert Hennevic, De la Colombe à la Colombière, J'ai le cœur à chanter, J'ai connu des gens merveilleux.*

Après avoir écrit des paroles et des musiques de chansons, des poèmes, des critiques théâtrales, des chroniques d'humour, des pièces de théâtre et des scénarii de bandes dessinées et de films, il s'est consacré à cette biographie d'un pacifiste-déserteur à la guerre de 14, condamné pour 15 ans au bagne de Cayenne: "...*De VERDUN à CAYENNE*". Il est clair qu'il y épouse les thèses humanistes de son héros Robert Porchet.

Actuellement, il a commencé la rédaction d'un livre sur l'histoire de son cabaret de la Colombe à travers les sept siècles de son existence.